

DOSSIER

Éducation à la vie affective et sexuelle et prévention des risques sur le territoire du Pays de Martigues



L'IFSI de Martigues lauréat
du concours *Les futurs
professionnels de santé
se mobilisent contre le sida.*

SOMMAIRE

Actus p 7

Déploiement de l'Hôpital de jour pluridisciplinaire

Dossier p 8

Ressources du territoire en éducation à la vie affective
et sexuelle et prévention des risques

Environnement p 15

Étude de faisabilité « air-santé » de croisement de données
géolocalisées sur le territoire du Pays de Martigues

Maladies professionnelles

Le Cadastre des postes de travail à risques avérés : point
de vue d'un médecin généraliste et d'un délégué CHSCT

Portrait p 20

3 questions au Dr Alain Perez, médecin généraliste
en exercice libéral à Port-de-Bouc

Notre journal « Médecins en Pays de Martigues » poursuit sa mission d'information aux professionnels de santé. Après un dossier central consacré en 2015 aux ressources locales en addictologie, puis à la prise en charge des violences conjugales, ce numéro consacre une large part aux ressources locales en éducation à la vie affective et sexuelle et à la prévention des risques répondant à la fois à des questions de santé publique et à des enjeux plus sociaux, tels la lutte contre les préjugés sexistes, auxquels je suis particulièrement attachée. Vous retrouverez dans ce numéro l'actualité en santé publique de notre territoire, riche d'initiatives qui, pour certaines d'entre elles, viennent concrétiser les engagements pris en février 2015 lors de la signature du Contrat local de santé. Je me réjouis aussi du développement de la cancérologie sur notre territoire avec le déploiement de l'Hôpital de jour pluridisciplinaire sur le Centre hospitalier de Martigues, soutenu par l'ex CAPM, où patients de l'Hôpital et de la Clinique de Martigues peuvent bénéficier de soins de proximité dans un lieu privilégiant leur bien-être.

Nous avons toujours encouragé une approche orientée vers la réponse aux besoins de santé de la population et la réduction des inégalités de santé. Comme vous le savez, la Métropole Aix Marseille Provence s'est substituée de plein droit à compter du 1er janvier 2016 à la CAPM et à cinq autres établissements publics de coopération intercommunale, fusionnés au sein de la Métropole. En mars 2016, le Conseil de territoire du Pays de Martigues a reçu délégation, jusqu'en 2020 pour l'instant, de la gestion de l'Observatoire intercommunal de la santé et de l'ensemble de ses outils d'ingénierie. Avec l'éloignement des centres de décision comme c'est aussi le cas avec l'Hôpital public, suite à la mise en place des Groupements hospitaliers de territoire, il nous appartiendra d'être vigilants à ce que les besoins de proximité soient bien pris en compte et ne soient pas évincés par un objectif de résorption des déficits tiré vers le bas par les territoires et les établissements les plus endettés.

Pour cela, il est important que notre territoire continue de s'appuyer sur des organisations de proximité permettant une politique publique adaptée. Avec la Loi de santé publique du 26 janvier 2016, les professionnels de santé exerçant en ville sont encouragés à se coordonner à travers la mise en œuvre de « parcours de santé » s'appuyant sur des équipes de soins primaires et des communautés professionnelles territoriales de santé incluant acteurs médico-sociaux et sociaux autour d'un projet de santé, pouvant donner lieu à un Contrat territorial de santé et bénéficier de crédits de l'ARS. Ces nouvelles possibilités d'organisation peuvent être une chance pour notre territoire. Si l'initiative doit venir des professionnels de santé, sachez que nous pourrions vous accompagner et venir en soutien à vos démarches.



Françoise Eynaud,
3^e vice-présidente
du Pays de Martigues,
en charge de la Santé



Photo de couverture :
De gauche à droite, Kahina
Akerma, Virginie Auligne et
Delphine Dubois (IFSI Martigues,
2^{ème} année), lauréates
du concours de slogans
*Les futurs professionnels
de santé se mobilisent contre
le sida* organisé par le CRIPS
Provence-Alpes-Côte d'Azur
et la ville de Marseille.

Médecins en Pays de Martigues

Contact : Service Observatoire et Promotion de la Santé du Pays de Martigues
Hôtel de l'Agglomération - Rond-point de l'Hôtel de Ville - 13500 Martigues

Tél. : 04 42 06 90 74 - **Fax :** 04 42 06 90 78 - **Email :** marielle.ortega@paysdemartigues.fr

Directeur de la publication : Frédéric Collart / **Rédactrice en chef :** Catherine German-Labaume

Rédaction : Marielle Ortega / **Photos :** Marjorie Rodriguez et Marielle Ortega - Photo Maison des femmes p.4 : Marie-France NUNEZ

Mise en page : Esprit libre - **Impression :** Imprimerie CCI - Marseille

Nos remerciements vont à l'ensemble des médecins et autres professionnels qui ont contribué à l'élaboration de ce numéro.

L'édition papier a été tirée en 2000 exemplaires.



Ouverture d'un nouvel EHPAD à Martigues

Construit sur près de 5 000 m², dans le quartier de Saint-Jean (Chemin de Saint Jean, 10 rue Julien Fabre), l'EHPAD **Les Oliviers de Saint-Jean**, ouvert depuis le 20 avril dernier suite à son transfert d'Istres, compte 68 lits dont une unité Alzheimer de 14 lits, une résidence autonomie de 30 appartements et un accueil de jour de 10 places. Ce nouvel établissement médico-social géré par l'association **Entraide des Bouches-du-Rhône** est habilité à l'aide sociale pour 100 % des places et les loyers sont plafonnés pour faciliter l'accès des seniors aux revenus les plus modestes.

L'ouverture des Oliviers de Saint-Jean porte ainsi à sept le nombre d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes présents sur le territoire du Pays de Martigues, et vient nettement renforcer le nombre de places habilitées à l'aide sociale, objectif prioritaire du Contrat local de santé.

Contact :

Frédéric Cardona, directeur - Tél. 04 42 10 68 00

Conseil local de santé mentale du Pays de Martigues : mise en place de la Cellule de coordination autour des situations individuelles complexes

Inscrite comme une priorité du plan d'action du Contrat Local de santé et du Conseil local de santé mentale du Pays de Martigues (cf.MepM21), la **Cellule de coordination autour des situations individuelles complexes** est désormais active. Des professionnels volontaires d'horizons différents et des membres de l'UNAFAM 13, représentant les familles et les proches des malades, ont participé à la rédaction d'une **charte éthique et de fonctionnement** afin que cette cellule de coordination intervienne dans le respect de la personne, des règles de confidentialité et du secret professionnel. Elle associe tous les deux mois des membres invités, professionnels concernés par la situation, et des membres permanents représentant le pôle de psychiatrie générale adulte du CHM ainsi que le CIAS, la MDS, un bailleur social et des représentants d'usagers.

Tous sont mobilisés autour de la volonté de créer un espace de travail pour la mise en commun des compétences, des expériences et des analyses, afin de contribuer à la résolution de situations individuelles complexes dans le champ de la santé mentale. La Cellule de coordination concerne les personnes majeures se trouvant dans une situation de souffrance psychique. Elle prend en compte des situations mobilisant plusieurs organismes, où les acteurs se retrouvent face à un blocage pouvant entraîner une crise et où des premières tentatives de réponse ont échoué.

Pour signaler une situation, en savoir plus, recevoir la charte éthique et de fonctionnement :

Martine Benoist, coordinatrice du Conseil local en santé mentale
Tél. 04.42.06.90.77 - martine.benoist@paysdemartigues.fr

Inauguration du centre d'hébergement la Maison des femmes à Port-de-Bouc pour les victimes de violences conjugales

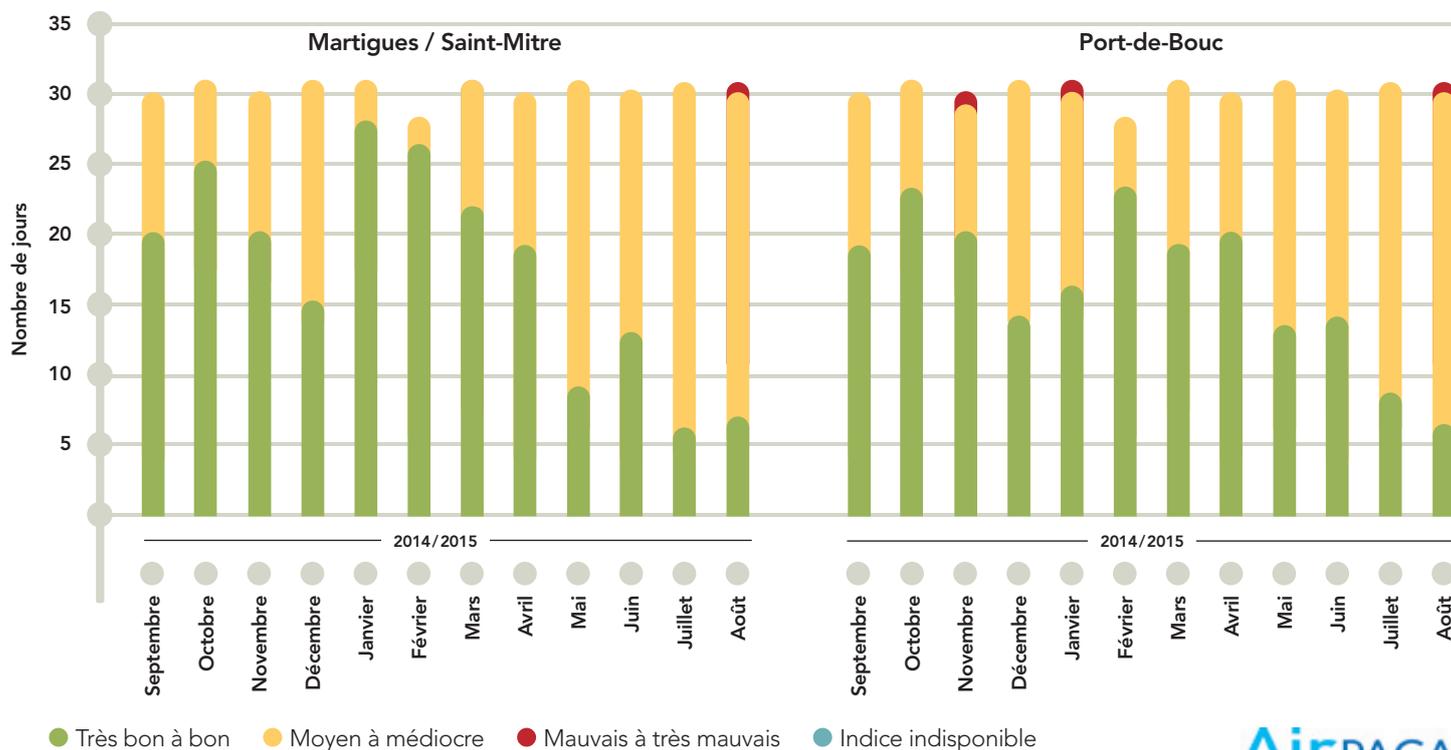


La Maison des Femmes Delphine Giovannini (aboutissement d'un travail commun entre la ville de Port-de-Bouc, le Pays de Martigues, SOS Femmes 13, Vie au féminin et les services de l'État) a été inaugurée le 13 mars à l'espace Yuri Gagarine. Gérée par SOS Femmes, elle propose huit places pour accueillir et mettre en sécurité les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants. Tél. : 04 42 02 94 65

Indice de l'air à Martigues/Saint-Mitre et Port-de-Bouc

L'indice de la qualité de l'air permet de caractériser chaque jour et de manière synthétique la pollution atmosphérique globale d'une zone géographique définie. Cet indice se décline sous forme d'une échelle à 10 niveaux : l'échelle croît de 1 (indice « très bon ») à 10 (indice « très mauvais »).

Qualité de l'air à Martigues/Saint-Mitre et à Port-de-Bouc : fréquence des indices par mois, de septembre 2015 à août 2016



● Très bon à bon ● Moyen à médiocre ● Mauvais à très mauvais ● Indice indisponible

Source : Air PACA, association régionale de surveillance de la qualité de l'air.
Plus d'infos : www.airpaca.org



Réception des internes en médecine générale



Chaque semestre, les internes en médecine générale et leurs maîtres de stage sont reçus par la collectivité en partenariat avec la Faculté de médecine de Marseille. Ici la réception du 21 janvier 2016 à Port-de-Bouc, en présence du Pr Léonetti, doyen de la Faculté.

À VOS AGENDAS

Point info séniors /PTA /MAIA

Rencontre des professionnels de santé autour du partage d'informations

Dans le cadre de la méthode MAIA, la Plateforme territoriale d'appui et la pilote MAIA Ouest Etang de Berre, en collaboration avec le Pôle infos séniors Pays de Martigues, organisent une matinée autour du partage d'informations. Des évolutions législatives récentes mettent en avant les possibilités d'ouverture de partage d'informations entre les professionnels de différents secteurs. C'est pourquoi des réflexions régionales et nationales sur des outils informatisés sont en cours.

Il sera donc proposé aux professionnels de faire un point sur les nouveautés autour du cadre législatif et les notions clés. De plus, les nouvelles mesures de protection permettant d'anticiper et de conforter la place de la personne au cœur de ce partage d'informations seront abordées.

Le mardi 06 Décembre de 9h à 12h30 à la maison du tourisme de Martigues, salle Hurard Gallian

Renseignements et inscriptions :

Plateforme territoriale d'appui
04 42 43 21 64
plateforme.appui@ch-martigues.fr

Rendez-vous avec l'association *Un cancer et après ?*

La toute nouvelle association *Un cancer, et après ?* a pour objectif d'accueillir les malades du cancer, anciens malades et aidants. Elle propose depuis le 29 septembre 2016 des cafés-rencontres, groupes de parole animés par Valérie Goussault, psychologue et présidente de l'association, et une chorale animée par Fabienne Duveau, professeur de musique. Les personnes bénévoles y sont les bienvenues.

Rendez-vous un jeudi par mois de 15h à 18h à la MJC de Martigues, Bd Emile Zola.

Contact :
asso.cancer.martigues@gmail.com

Les Rendez-vous des aidants de La Maisonnée de Martigues

Conférences-débats suivies d'un cocktail dînatoire

La résidence retraite La Maisonnée de Martigues propose un espace d'aide, d'écoute et d'échanges animé par des professionnels de santé (médecin, médecin gériatre, psychologue, orthophoniste, kinésithérapeute ...), ouvert à tous les aidants se sentant isolés, ayant besoin d'informations ou se demandant comment agir avec leurs proches face à certaines situations.

6 octobre 2016 : La dépression de la personne âgée

30 novembre 2016 : L'accompagnement en fin de vie

Rendez-vous à partir de 18h30
au n°11, route de la Vierge, 13500 Martigues.
Confirmation de participation au 04 42 13 35 00.

Conférence – débat sur la Loi Claeys-Léonetti de février 2016

L'association d'accompagnement bénévole en soins palliatifs Passarello, ASP région martégale, organise une conférence-débat sur la Loi Claeys-Léonetti de février 2016, animée par le Dr Vincent Morel, médecin responsable de l'Équipe mobile soins palliatifs du CHU de Rennes et ancien président de la SFAP (Société française d'accompagnement et de soins palliatifs), en présence du Dr Jean-Marc Lapiana, directeur de La Maison à Gardanne et du Dr Elsa Collet-Sassere, responsable de l'Équipe mobile soins palliatifs du CHM.

Le jeudi 13 octobre à 20h00, salle La pinède du CHM.

Pour en savoir plus
06 88 92 39 89
association.passarello@orange.fr

CHM : L'hôpital de jour pluridisciplinaire s'enrichit d'une unité en cancérologie

Entretien avec le Dr Rolande Cohen-Valensi, médecin chef du service de médecine interne



L'hôpital de Martigues dispose depuis le 18 janvier 2016 de nouveaux locaux pour l'accueil de jour pluridisciplinaire pour des séjours courts (journée et demi-journée). C'est au 2^e étage que les patients sont accueillis pour, principalement, une prise en charge ambulatoire du cancer, mais aussi la prise en charge ambulatoire d'autres pathologies (suivis de diabètes, immunothérapie, transfusion etc.). **Fonctionnant de 8h à 17h, cet accueil apporte un véritable confort supplémentaire à la population en lui offrant une prise en charge de qualité sur son territoire sans avoir à se déplacer jusqu'à Marseille.**

L'hôpital de jour est une unité d'une capacité de 10 lits (15 à terme). Depuis 2013, le CHM a pour objectif le développement de l'accueil de jour pluridisciplinaire dans les spécialités de médecine interne, diabétologie, gastro-entérologie, pneumologie et oncologie. **Aujourd'hui, le dépistage et les séances de chimiothérapie s'effectuent sur place** mais pas la radiothérapie. Cette offre de soins s'intègre dans une filière graduée : au décours de la phase diagnostique, la procédure thérapeutique est décidée au cours de réunions de concertation pluridisciplinaires auxquelles plusieurs médecins oncologues et spécialistes participent. Le médecin et l'infirmière spécialisés jouent un rôle primordial dans le dispositif d'annonce de la pathologie qui doit se faire dans les meilleures conditions possibles pour le patient, en lui permettant de bénéficier du temps nécessaire à

l'annonce et à la proposition de traitement, mais aussi d'un temps soignant de soutien et de repérage de ses besoins. Visant une meilleure coordination entre la médecine de ville et le CHM, ce dispositif doit permettre l'information, le soutien et l'accompagnement du patient et de ses proches. Il s'appuie sur une prise en charge pluridisciplinaire associant prioritairement les médecins et les personnels paramédicaux. La mise en œuvre de ce dispositif facilite l'implication du patient dans la décision thérapeutique. Le patient et ses proches doivent pouvoir situer, tout au long de leur prise en charge, l'ensemble des ressources mises à leur disposition.

Le dispositif d'annonce se construit en 3 temps :

1 Un temps médical qui correspond à une ou plusieurs consultations dédiées à l'annonce de diagnostic de cancer puis à celle de la proposition de la stratégie thérapeutique définie. Cette procédure thérapeutique est présentée au patient par le médecin. La décision thérapeutique, comprise et acceptée par le malade, est ensuite formalisée par écrit et lui sera remise sous forme d'un programme personnalisé de soins (PPS).

2 Un temps d'accompagnement par l'infirmière d'annonce : l'infirmière rencontre le patient et sa famille pour écouter et donner de l'information, effectuer un diagnostic social pour la prise en charge de la vie quotidienne du patient pendant

les soins, orienter vers d'autres professionnels tels que psychologue ou psychiatre, informer sur les services rendus par les associations et reformuler le PPS.

3 Un rendez-vous programmé juste avant la séance de chimiothérapie : la veille, l'infirmière contacte le patient pour le mettre en confiance et organiser son rendez-vous.

Cette nouvelle structure s'est enrichie, dans une première aile, d'un secrétariat, d'une salle d'attente, de trois bureaux de consultation, d'un bureau des infirmiers et d'une salle de soins de support pour les interventions des différentes associations qui travaillent sur le bien-être et l'image de soi (NDLR : Association Une Pause pour soi, coordonnées : Nathalie Casano, tel. 06 98 35 07 77) ou pour les séances de relaxation proposées par le psychologue. Dans un futur proche, des séances de musicothérapie et d'aromathérapie seront proposées pour améliorer la qualité de l'accueil. La deuxième aile correspond aux soins et compte deux boxes avec fauteuils et cinq chambres à deux lits.

Grâce à des subventions dont celle de la Capm devenue Territoire du Pays de Martigues et des dons de différentes associations, nous travaillons aujourd'hui dans de très beaux locaux. Je coordonne avec plaisir ce service transversal où chaque spécialiste peut s'occuper de ses patients en s'appuyant sur une équipe paramédicale compétente et dynamique et en utilisant le dossier médical partagé.

Contact hôpital de jour :
Tél. 04 42 43 27 74

Signature d'une convention avec la clinique de Martigues

L'hôpital et la clinique de Martigues ont signé une convention de mise à disposition des locaux et du personnel infirmier (deux demi-journées/semaine) afin que les patients de la clinique puissent aussi suivre leur traitement sur Martigues.

Ressources du territoire en éducation à la vie affective et sexuelle et prévention des risques

Le CeGIDD (Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic des infections par le virus de l'immunodéficience humaine et les hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles) remplace, depuis le 1^{er} janvier 2016, les deux types de structures jusqu'alors compétentes dans ce domaine : les Consultations de dépistage anonyme et gratuit du VIH et des hépatites (CDAG) et les Centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CIDDIST), jusqu'alors portées sur notre territoire par le Conseil départemental au sein de la MDS de Martigues.

Cette réforme, souhaitée par le Ministère de la Santé, a pour objectif essentiel d'accroître l'accessibilité et la qualité de l'offre de prévention et de dépistage, notamment des personnes les plus vulnérables et les plus éloignées de cette offre, et de mieux garantir la continuité du parcours de soins. Elle procède d'une habilitation du directeur général de l'ARS, qui, après un appel à candidature

régional, a bénéficié sur notre territoire à l'hôpital de Martigues, pour une période de trois ans renouvelable.

Cette actualité est pour nous l'occasion de présenter plus en détail les missions du CeGIDD, mais aussi de mettre en exergue l'ensemble des acteurs mobilisés sur le territoire pour la prévention des IST, des grossesses non désirées et pour l'éducation à la vie affective et sexuelle. Cette dernière

repose en effet sur une démarche éducative globale qui répond à la fois à des questions de santé publique (accès à la contraception adaptée, grossesses non désirées, infections sexuellement transmissibles dont le VIH/Sida) et à des problématiques concernant les relations filles-garçons, les violences sexuelles, la prévention de la prostitution ou encore la lutte contre les préjugés sexistes et homophobes.

Implication du centre hospitalier de Martigues

Les missions du CeGIDD

► **Dr Erika Kurzawa,**
coordinatrice CeGIDD, CHM
Voir photo p.10

« La réforme du CeGIDD ne se limite pas à une simple fusion administrative des structures existantes mais préconise une nouvelle organisation du dispositif d'information, de dépistage et de diagnostic du VIH, des hépatites et des infections sexuellement transmissibles, ainsi qu'un élargissement à de nouvelles missions.

Les missions des nouvelles structures sont les suivantes : prévention, dépistage et diagnostic de **l'infection par les virus de l'immunodéficience humaine et des hépatites** ; prévention, dépistage, diagnostic et traitement ambulatoire des **infections sexuellement transmissibles** ;

prévention des autres risques **liés à la sexualité** dans une approche globale de santé sexuelle, notamment par la prescription de contraception.

Cependant, notre action ne se limite pas à ces seules missions : nous avons aussi une mission d'accompagnement dans la recherche de soins appropriés, et d'orientation des usagers vers des structures adaptées et avec des professionnels ayant les compétences pour assurer ces prises en charge. Les activités du CeGIDD s'inscrivent dans un fonctionnement en partenariat avec différentes structures : SOS Femmes et Mouvement du Nid pour les violences sexuelles, Centre de planification et d'éducation familiale (MDS/CD13) pour les grossesses et l'éducation à la sexualité, etc., avec lesquelles nous conduisons des actions hors les murs.

Nous recevons toute la population, des plus jeunes aux plus âgés, des personnes couvertes ou non par la SS. En cas de prise

de risque supplémentaire, l'utilisateur est reçu pour un entretien avec le secrétariat, suivi d'un rendez-vous avec le médecin. Si c'est le bon moment, la prise de sang est effectuée et les résultats du dépistage sont connus rapidement. En cas de résultats positifs, outre son traitement médical, le patient bénéficie d'une prise en charge psychologique et sociale avec un suivi par un psychologue et une assistante sociale. ►►

Contact secrétariat :

Tél. 04 42 43 21 50

ceggidmartigues@ceggid13500

Horaires d'ouverture au Centre hospitalier de Martigues (RDC, anciens bureaux de la Direction générale) : lundi et mardi, 9h-12h30/ mercredi 13h30-17h30/ jeudi 15h30-17h, sur rdv de 17h à 19h/ 1^{er} samedi du mois 9h30-12h

Permanence à la Maison régionale de la santé d'Istres : vendredi 12h-15h



JOURNÉE D'ÉCHANGES DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES AUTOUR DE L'IVG ET LA CONTRACEPTION...

Mardi 14 février 2012
De 8H30 à 17H

Entrée Libre
Salle Gallan-Hurard
Maison du Tourisme
13500 Martiques



Renseignements & inscriptions auprès du RSOEB
Tél : 04 42 44 11 62
Messagerie : rsoeb@wanadoo.fr



JOURNÉE D'ÉCHANGES DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES AUTOUR DE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Sexualité, Comment en parler?

Jeudi 14 février 2013
De 8H30 à 17H

Entrée Libre
Salles de l'Office du tourisme
13500 Martiques



Renseignements & inscriptions auprès du RSOEB
Tél : 04 42 44 11 62
Messagerie : rsoeb@wanadoo.fr



JOURNÉE D'ÉCHANGES DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES AUTOUR DE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Sexualité, Cultures et Religions...
POUR UNE APPROCHE CLINIQUE DES PROBLÉMATIQUES LIÉES À LA SEXUALITÉ

Vendredi 14 février 2014
De 8H30 à 16H30

Entrée Libre
Salle des Conférences
Hôtel de Ville
13500 Martiques



Renseignements & inscriptions auprès du RSOEB
Tél : 04 42 44 11 62
Messagerie : rsoeb@wanadoo.fr



JOURNÉE D'ÉCHANGES DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES AUTOUR DE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Sexualité, Plaisirs et Libertés...

Vendredi 13 février 2015
De 8H30 à 16H30

Entrée Libre
Salle des Conférences
Hôtel de Ville
13500 Martiques



Renseignements & inscriptions auprès du RSOEB
Tél : 04 42 44 11 62
Messagerie : rsoeb@wanadoo.fr



JOURNÉE D'ÉCHANGES DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES AUTOUR DE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Relations affectives et sexuelles : Quelle approche dans les quartiers ?

Lundi 14 Mars 2016
De 8H30 à 16H00

Entrée Libre
Salle des Conférences
Hôtel de Ville
13500 Martiques



Renseignements & inscriptions auprès du RSOEB
Tél : 04 42 44 11 62
Messagerie : rsoeb@wanadoo.fr

Chaque année le RSOEB se mobilise dans l'organisation d'une journée d'échanges de pratiques professionnelles autour de l'éducation à la sexualité.

L'Équipe mobile accueil accompagnement (EMAA) du CHM mobilisée dans la prévention

L'EMAA, service sous la responsabilité du Dr Rolande Cohen-Valensi, prend en charge les patients infectés VIH et/ou VHC, mono-infectés ou co-infectés, pour l'ensemble du territoire de santé du CHM. L'accueil est libre, sur rendez-vous ou pas. L'équipe (infirmières, psychologue, assistante sociale) travaille en relais pour la prise de sang et l'accompagnement du patient jusqu'au résultat final qui est donné par le

médecin. Le programme d'ETP (Éducation thérapeutique du patient), autour de la connaissance de la maladie et du traitement, est proposé au patient à différents moments :

- lors de l'annonce du diagnostic,
- avant la mise en place ou l'initiation du traitement (en cas d'échec ou de rupture thérapeutique),
- au changement de traitement (en cas d'événement personnel significatif

et en cas de problème d'observance avéré).

Après un bilan d'éducation partagé, le patient se voit proposer différentes séances individuelles et/ou collectives (groupes de parole avec l'association AIDES) et ateliers thématiques animés par un médecin ou une IDE.

Un important travail de prévention est également effectué sur l'extérieur, auprès des jeunes (lycées, bal des lycées, fêria d'Istres, forum santé-jeunes et Salon des jeunes de Martigues, Printemps des jeunes de Port-de-Bouc), des résidences sociales et auprès du tout public, notamment en collaboration avec le RSOEB (journée annuelle d'échanges de pratiques professionnelles autour de l'éducation à la sexualité). (cf. page ci-contre)



De gauche à droite, Cathy Petrogalli, infirmière EMAA et CeGIDD – Dr Rolande Cohen-Valensi, chef de service médecine interne, responsable EMAA – Dr Erika Kurzawa, coordinatrice CeGIDD – Marie-Pierre Hogret, secrétaire

Contacts :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h15

Infirmières :

Tél. 04 42 43 25 13 / 04 42 43 25 14

Action d'éducation à la vie affective et sexuelle du CHM dans les collèges

» Valérie Bonnard, éducatrice à la vie affective et sexuelle, CHM

« J'interviens en binôme avec une infirmière scolaire, depuis plusieurs années, suite à l'état des lieux fait par l'Atelier santé ville Martigues Port-de-Bouc et sous la direction de l'hôpital de Martigues, sur des cycles de sensibilisation « relation affective et sexuelle », dans les collèges Frédéric Mistral et Paul Eluard de Port-de-Bouc. Ces séances d'éducation à la sexualité, au nombre de six, échelonnées sur l'année, accompagnent les collégiens tout au long de leur scolarité et sont inscrites dans le calendrier scolaire (de la 6^e à la 3^e). Nous intervenons sur un thème différent à chaque âge et réalisons un bilan avec la direction en fin d'année.

Les séances avec les collégiens ont pour objectif principal de leur permettre

d'appréhender et d'intégrer les différentes dimensions de la sexualité, leur apporter les connaissances sur le corps et sur la relation avec l'autre, les aider à avoir une vie affective harmonieuse et épanouie, améliorer les relations entre filles et garçons. Une fois les interventions terminées, un suivi est réalisé par l'infirmière scolaire, d'où l'importance d'intervenir depuis la 6^e afin qu'un lien de confiance s'établisse au fil du temps entre les élèves et celle-ci et qu'ils la repèrent comme référente.

Dans le cadre d'une action d'éducation à la sexualité, il ne s'agit pas d'apporter uniquement de l'information aux jeunes, mais plus d'instaurer un temps et un espace de dialogue, de débats, permettant de susciter leur réflexion

et leur expression sur les questions qu'ils se posent, tout en les aidant à développer des attitudes de responsabilité individuelle. »

Contact :

Tél. 06 11 22 93 55

valerie.bonnard@orange.fr



Implication du Réseau Santé Ouest Etang-de-Berre

Commission technique Santé sexuelle

Le rôle essentiel du RSOEB est de créer des liens et de coordonner l'action entre tous les partenaires, soignants et intervenants sociaux, dans le but d'améliorer la prise en charge et le suivi des personnes dans les champs de la santé sexuelle, des addictions et de la crise suicidaire.

Il intervient sur une zone géographique incluant les communes de Martigues, Port-de-Bouc, Châteauneuf-les-Martigues, Fos-sur-Mer, Istres et St-Mitre-les-Remparts.

Afin de les aider à se mobiliser pour développer et adapter des actions de prévention vers les quartiers prioritaires au regard de la spécificité des habitants, les objectifs de la **commission Santé sexuelle VIH-SIDA-IST-contraception-grossesses non désirées** visent à développer les connaissances des professionnels de proximité et intervenants relais du territoire, et à les informer sur les structures locales de soins et d'écoute. Le RSOEB propose et coordonne ses actions en fonction des besoins exprimés par les professionnels et bénévoles, et le travail en commission permet de mettre en perspective les objectifs d'action pour l'année suivante. Ces commissions techniques mensuelles, animées par le RSOEB, réunissent le Centre de planification et d'éducation familiale de

la MDS de Martigues, le service médecine interne du Centre hospitalier de Martigues, l'EMAA, le CEGIDD, l'Espace santé jeunes Martigues/Port-de-Bouc, l'Atelier santé ville Martigues Port-de-Bouc, le Zonta club Etang de Berre, le Planning familial, ...

Exemple de trois événements portés en 2015 par la Commission Santé sexuelle :

1 le stand du Salon des jeunes de mai, espace où les jeunes pouvaient se renseigner sur les lieux d'écoute et d'accueil existants sur notre territoire ;

2 la soirée thématique *Autotest VIH : tout savoir, tout de suite ?* du 24 septembre autour de l'autotest, à destination des professionnels de proximité et intervenants relais afin de développer leurs connaissances ;

3 le ciné-débat du 1^{er} décembre, au cinéma le Meliès, avec la projection du film *Dallas Buyers Club*, pour une sensibilisation de la population générale sur la prévention du VIH/SIDA, sur les moyens de prévention, les modes de transmissions, les dépistages....

Journée mondiale de lutte contre le sida

Depuis 18 ans, le RSOEB rassemble structures de soins et de prévention et partenaires associatifs locaux autour du VIH/SIDA et des infections sexuellement transmissibles (IST) avec lesquels il organise chaque année un événement grand public à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida.

Ainsi, à l'occasion du 1^{er} décembre 2015, plusieurs actions de prévention ont été planifiées, dont une animation pendant la pause déjeuner auprès des 300 collégiens demi-pensionnaires du collège Honoré Daumier de Martigues. Des professionnels des champs médico-psycho-sociaux se sont ainsi tenus à disposition des élèves pour répondre à leurs questionnements quant aux risques de transmission sur le VIH/SIDA et au dépistage, et les informer sur les lieux et ressources locales en matière de santé sexuelle. Afin de faciliter le contact, un *sexo-quizz* leur a été proposé ainsi que de la documentation et des messages de prévention adaptés selon la maturité affective de chacun.

Journée annuelle d'échanges de pratiques professionnelles

Depuis 2012, le RSOEB organise chaque année une journée d'échanges de pratiques professionnelles autour de l'éducation à la sexualité (cf. thématiques abordées en p.9). Le 14 mars 2016, il a réuni les professionnels de proximité dits « relais », professionnels des champs médico-psycho-sociaux, bénévoles et salariés d'associations autour du thème « Relations affectives et sexuelles : quelle approche dans les quartiers ? ».

Comment être au plus près des préoccupations des publics prioritaires pour améliorer l'accompagnement, la prévention et la prise en charge en matière de santé sexuelle ?

Un programme très vivant a été proposé aux 110 participants, autour notamment d'une conférence-débat sur la mauvaise réputation, les jeunes et l'amour dans les cités, avec Isabelle Clair, sociologue - chargée de recherche au CNRS, laboratoire IRIS - spécialiste des relations entre filles et garçons vivant dans des



quartiers populaires péri-urbains. Une suite à cette journée a été souhaitée par les professionnels présents, journée qui devrait être organisée en 2017 en direction des familles, sous réserve de ressources financières suite à l'arrêt des subventions de l'ARS et du CGET.

Actions de prévention des grossesses non désirées et des IST du Centre de planification et d'éducation familiale du Conseil départemental 13

Les Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) sont des espaces organisés par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de la « protection maternelle et infantile ». **Ils sont dédiés à l'accueil de personnes ayant des interrogations quant à leur vie affective et sexuelle, un souhait de contraception ou pour un suivi de grossesse. Les CPEF sont ouverts à tous, de façon confidentielle et gratuite.**

Le centre de planification et d'éducation familiale de Martigues – Port-de-Bouc fonctionne avec une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, sage-femme, conseillère conjugale et familiale, infirmière et une secrétaire.

La carte vitale est demandée lors des consultations médicales ou de sage-femme pour la mise en œuvre du tiers-payant. Elle n'est pas nécessaire pour les patientes mineures ou jeunes majeures souhaitant être reçues au secret et les personnes sans couverture sociale.

Les entretiens se déroulent dans le respect du rythme de la personne : le mode de vie et ses choix personnels sont pris en compte afin qu'elle bénéficie d'une contraception adaptée. Ils vont également permettre d'évaluer si l'équipe doit proposer



De gauche à droite : Sylvie Ancey, secrétaire, Sylvie Laffitte, secrétaire, Isabelle Delisle, infirmière, Isabelle Carmona, conseillère conjugale et familiale, Muriel Rahamatoulla, infirmière, Dr Elisabeth Girardin, gynécologue, responsable du CPEF de Martigues/Port-de-Bouc.

un dépistage des IST (infections sexuellement transmissibles). Si nécessaire, ce dépistage peut être réalisé lors de la consultation. Une orientation au CeGIDD peut être également proposée (cf. p8).

Les bilans biologiques peuvent être réalisés sur place dans le cadre du suivi gynécologique ou de grossesse, en particulier, pour les patientes n'ayant pas de couverture sociale ou pour les mineures au secret. Les personnes mineures ou majeures, en situation d'urgence (demande d'une contraception d'urgence, d'IVG) peuvent être reçues sans rendez-vous, en dehors des consultations. Le CPEF de Martigues propose, en accord et en convention avec le CHM, la pratique d'IVG médicamenteuses pour des femmes majeures, sur rendez-vous, dans des délais rapides.

Des séances d'information collective sont organisées à la demande des établissements scolaires, associations et institutions (ex : forums santé des villes de Martigues et Port-de-Bouc). Elles sont l'occasion d'aborder la vie affective et sexuelle ainsi que d'autres thématiques : l'estime de soi, le respect de l'autre, les violences conjugales ou intrafamiliales ...

Le CPEF est également impliqué dans l'organisation de la journée annuelle d'échanges de pratiques professionnelles portée par le RSOEB (cf. p11).

Rôle de la conseillère conjugale et familiale en centre de planification

- ▶ Le conseil conjugal et familial concerne l'ensemble des questions liées à la sexualité, la contraception, l'IVG et de façon générale, les relations conjugales, familiales, parentales et à leurs dysfonctionnements.
- ▶ Les entretiens avec les mineurs ou les adultes, seuls ou en couple, ont pour but de faire émerger des prises de conscience et d'accompagner les personnes dans leur recherche de solutions.
- ▶ La conseillère est présente pendant les consultations de planification et reçoit, sur rendez-vous, en dehors des consultations.

Consultations (sous réserve de modifications)

	CONSULTATIONS MÉDICALES SUR RENDEZ-VOUS	CONSULTATIONS SAGE-FEMME SUR RENDEZ-VOUS
Martigues rue Charles Marville Tél.04.13.31.80.51	<ul style="list-style-type: none"> • Mardi matin • Mercredi après-midi • Vendredi matin 	<ul style="list-style-type: none"> • Mardi matin • Vendredi matin
Port-de-Bouc rue de la République Tél.04.13.31.80.00	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi après-midi 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeudi matin

Caisse des écoles de Port-de-Bouc : éducation en enseignement élémentaire « Vie affective et puberté »

» Hervé Amans, coordonnateur « REP Plus » de Port de Bouc

« Pour la deuxième année scolaire, la Caisse des écoles de Port-de-Bouc porte le projet d'un cycle de sensibilisation à la vie affective et sexuelle intitulé Vie affective et puberté, organisé par le Réseau d'éducation prioritaire renforcé de Port-de-Bouc pour les classes de CM2 des écoles de ce secteur de la ville. Ces séances d'éducation à la sexualité, animées par Odile Aymeric, conseillère conjugale et familiale, en collaboration avec l'infirmière scolaire, se sont déroulées auprès des classes de CM2 du secteur sud de Port-de-Bouc (Anatole France, Jean-Jaurès, Victor

Hugo) en 2014-2015 et en 2015-2016. Quatre séances non mixtes d'une heure se sont échelonnées sur l'année, et la cinquième a regroupé filles et garçons. En début d'année, une première rencontre avait été organisée avec les enseignants et une deuxième avec les parents afin de leur présenter le contenu des interventions. Ces séances avec les élèves ont pour objectif d'appréhender la découverte du corps, les notions de puberté, d'intimité et de respect. Dans le cadre de sa mission éducative, l'école a une responsabilité propre vis-à-vis de la santé des élèves. L'éducation à la

vie affective y contribue de manière spécifique et primordiale dans des zones géographiques où ce sujet tabou dans beaucoup de familles n'y est jamais abordé. L'estime de soi, le respect de l'autre, l'acceptation des différences constituent des objectifs essentiels de cette démarche éducative organisée autour d'échanges sur les sentiments et les émotions.

Malgré notre souhait de pérenniser cette action, celle-ci ne sera pas reconduite à la prochaine rentrée scolaire faute de financement. »

Prévention de la prostitution

» François Wioland, délégué du Mouvement du Nid pour les Bouches-du-Rhône

« Tout acte sexuel imposé par l'argent constitue une violence aux répercussions physiques et psychologiques. C'est une violence faite aux femmes, une atteinte à la dignité humaine, un obstacle à l'égalité femmes-hommes. La vulnérabilité des plus faibles est utilisée pour leur imposer un acte sexuel consenti mais non désiré.

Depuis 70 ans, le Mouvement du Nid (MdN) agit sur les causes et les conséquences de la prostitution et accompagne avec ses partenaires les personnes prostituées dans leur parcours de sortie de la prostitution. Le MdN tient un rôle de relais auprès des travailleurs sociaux, et travaille à la formation de ces derniers (réinsertion, justice, police, éducateurs, médecins, ...). En plus de l'accompagnement des personnes prostituées, l'association a trois priorités stratégiques : la sensibilisation du grand public, la prévention auprès des jeunes, le plaidoyer citoyen. Il faut privilégier une éducation non sexiste dès le plus jeune âge pour une éducation à l'égalité et à la sexualité, capable de construire des relations garçons-filles qui ne se monnayent pas.



François Wioland, lors du Salon des jeunes 2015 de la ville de Martigues

Nous répondons aux besoins d'information en nous adaptant au public ciblé (collèges : égalité hommes-femmes - lycées : la violence dans le sexe - Maison de la formation : réfléchir dans la relation à l'autre, ...).

Nous venons de publier un livre **Prostitution étudiante : en sortir**, sur le parcours d'une personne qui veut se libérer de sa propre servitude prostitutionnelle. Il présente l'échange réel de mails entre une étudiante et un bénévole du Mouvement du Nid. C'est un outil pour développer la réflexion et un

message pour démultiplier la connaissance auprès des étudiants concernés afin qu'ils sachent qu'il y a une porte à ouvrir. »

Le Mouvement du Nid tient à votre disposition affiches et revues sur la prostitution, ainsi que le livre Prostitution étudiante : en sortir. N'hésitez pas à les demander.

Contact :

Tél. 04 91 92 04 84

paca-13@mouvementdunid.org

Interventions du Planning familial 13 sur le Pays de Martigues en direction des jeunes

Le planning familial 13 intervient, depuis début 2015, sur les communes du territoire Ouest Étang de Berre pour développer des actions d'éducation à la sexualité et à l'égalité des rapports filles/garçons. Ces initiatives sont préparées et coordonnées avec les Ateliers santé ville, les Maisons régionales de santé, les équipes éducatives des établissements et les professionnels des structures médico-sociales. S'y ajoute la création d'espaces d'informations et d'échanges sur les représentations autour des sexualités, de la santé reproductive et sexuelle auprès des adultes et des professionnels.

Interventions 2015 en milieu scolaire

Des représentations de théâtre-forum (sous forme de scénettes où le jeune peut intervenir) ont été proposées aux classes de 6^e du collège Frédéric Mistral de Port-de-Bouc et de 3^e au collège Marcel Pagnol de Martigues, de 4^e du collège Paul Eluard et aux élèves du lycée Mongrand de Port-de-Bouc. Les thématiques abordées le sont en fonction des classes.

Interventions 2015-2016 hors milieu scolaire

Des stands d'information et de sensibilisation ont eu lieu à Martigues durant le Salon des jeunes et à Port-de-Bouc durant le Printemps des jeunes.

Contact :

Tél. 04 91 91 09 39

laurence@leplanning.org

Dispositif régional d'accès à la contraception pour tous

Dans un contexte où la région PACA connaît le plus fort taux de recours à l'IVG en France métropolitaine avec 21 IVG/1000 femmes de 15 à 49 ans, contre 15/1000 en métropole, et que l'on recense 6000 IVG itératives sur 23000 IVG par an en moyenne, le Planning Familial des Bouches-du-Rhône, avec le soutien de l'ARS et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a lancé en 2013 un site web d'informations et d'échanges www.parlons-ici.org sur la sexualité et la contraception des jeunes (cf. MepM n°17). Un dispositif de formation-sensibilisation sur l'accès à la contraception et à l'IVG à destination des professionnels-relais est également proposé avec l'appui du Dr Julia Maruani, gynécologue médicale, du CRES PACA et du Planning Familial 13. Une séance de sensibilisation a ainsi été organisée à Martigues en décembre 2015 en partenariat avec l'Atelier santé-ville Martigues/Port-de-Bouc.

L'objectif est de développer et mettre à jour les connaissances des professionnels-relais amenés à orienter les publics sur ces questions (référents santé des missions locales, animateurs socio-culturels ou sportifs...). Au programme : contexte, frein et problèmes dans l'accès à la contraception chez les jeunes (notions de grossesse non désirée / non prévue, connaissances erronées et idées reçues, problèmes financiers et d'acceptation de la sexualité par la famille, souhait d'anonymat, difficultés de prise régulière de la contraception, difficultés psychologiques liées à la maîtrise de la fertilité) ; les différents modes de contraception ; la contraception d'urgence ; l'interruption volontaire de grossesse en France ; la présentation des structures relais locales, du site www.parlons-ici.org et du N° Vert IVG Contraception 0800 105 105.

Interventions auprès de femmes en situation de vulnérabilité

» Odile Aymeric, conseillère conjugale et familiale, intervenante pour l'École des Parents et des Éducateurs des Bouches-du-Rhône

« Dans le cadre d'un processus de réinsertion, j'interviens avec une référente de l'association Saint-Vincent-de-Paul de Port-de-Bouc, sur l'action **Femme, santé, sexualité, si on en parlait...** proposée par l'École des Parents et des Éducateurs. Ce programme gratuit de cinq séances de 2h, à raison d'une intervention par semaine, s'adresse à des groupes de douze personnes maximum. Il s'agit de sensibiliser des femmes en situation précaire ou de vulnérabilité aux questions relatives à la sexualité, à la prévention des risques (plus particulièrement IST, VIH/sida et hépatites), de favoriser l'appropriation de leur corps, l'accès à l'information et aux méthodes de prévention et aux soins. Ce programme leur permet de les rendre actrices de leur santé et de leur prévention. La création de cet espace de parole a une action bénéfique car la richesse des échanges développe des liens de solidarité avec des effets en continu tout au long de l'année pour le groupe. »

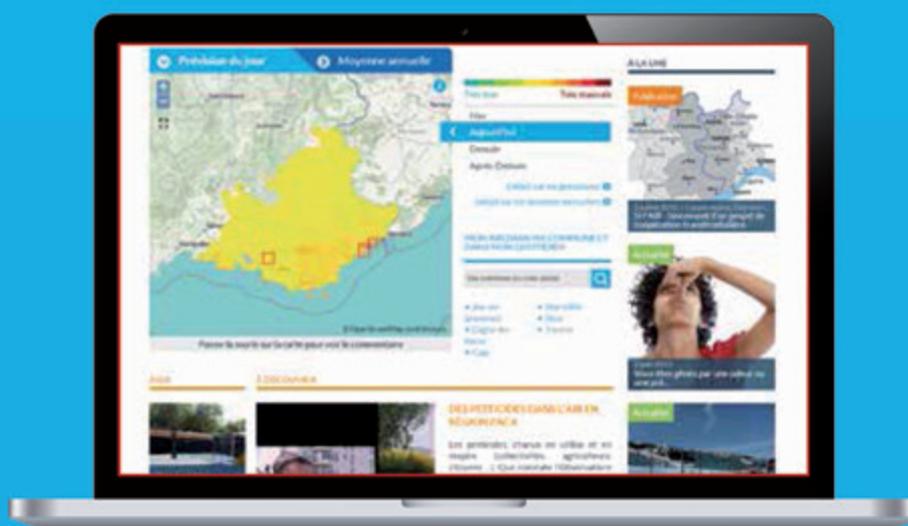
Contact :

Isabelle Audry, coordinatrice des animations :

École des Parents et des Éducateurs des BDR,
1 rue Rouvière, 13001 Marseille
Tél. 04 91 33 09 30
contact@epe13.com

Qu'est-ce que je respire ?

Tout savoir sur www.airpaca.org



Zoom sur le nouveau
site internet

www.airpaca.org

Par Christelle Pakulic, responsable
communication Air PACA

À l'occasion de la journée nationale de l'air, Air PACA a lancé en septembre 2015 son nouveau site internet dédié au tout public : www.airpaca.org.
Zoom sur ce site qui fête sa première année.

Les usagers peuvent, grâce à différentes rubriques, accéder aux informations concernant leur ville et connaître à tout moment la qualité de l'air sur leur commune. Ils peuvent aussi prendre connaissance des études en cours, des rapports d'études et des publications dans l'onglet « données et publications » de la page d'accueil.

Votre information sur l'air dans votre commune et votre quotidien

Ce qu'il faut savoir de l'air aujourd'hui ? C'est en page d'accueil.

Retrouvez des informations synthétiques sur la qualité régionale de l'air, l'actualité, les dernières publications et vidéos d'Air PACA et le bon geste de la semaine.

Saisissez votre code postal et accédez à l'air de votre commune, ainsi qu'à vos actualités (pic de pollution, alerte incident, dispositif préfectoral...). Retrouvez des informations facilement accessibles, illustrées, animées.

Des espaces sont également dédiés à la presse, aux acteurs du territoire, aux enseignants et aux adhérents d'Air PACA.

Restez informés

Suivez et partagez l'information sur l'air via mobile, réseaux sociaux, flux rss ou encore newsletters.

Vous souhaitez relayer l'information sur l'air de votre commune ?

C'est facile, grâce au widget « mon air » ! Rendez-vous sur airpaca.org, rubrique widget mon air, sélectionnez la ville de votre choix.

Pour que chacun s'informe et agisse pour préserver la qualité de l'air, relayez l'information sur vos outils de diffusion (site internet, panneaux électroniques, bulletins d'information...).

Vous êtes gênés par une odeur ou une pollution ? Signalez-le sur votre smartphone.

Signalement Air est une application développée par Air PACA. Elle vous permet de signaler les nuisances en lien avec la pollution de l'air : mauvaises odeurs, brûlage de déchets

verts, poussières, bruit, incidents industriels ..., où que vous soyez dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

Signaler une nuisance en lien avec la pollution de l'air sur votre smartphone, c'est simple. Après avoir téléchargé l'application Signalement Air, vous pouvez signaler une « nuisance » en deux étapes simples et rapides : localiser l'observation, la décrire.

Contact :

Christelle Pakulic
Tél. 04.42.13.08.11

Application disponible gratuitement dans les stores pour iPhone et android.



Qu'est-ce que je respire ?

Tout savoir sur
www.airpaca.org

AirPACA Ensemble préservons notre air
QUALITÉ DE L'AIR

Résultats de l'étude de faisabilité sur le croisement des informations disponibles sur les zones à risques potentiels et le recensement de pathologies avérées et géolocalisées à l'échelle du Pays de Martigues

» **Sandra Perez**

Maître de conférence, Université Nice Sophia Antipolis, UMR ESPACE 7300 CNRS



« Cette étude santé-environnement (NDLR : dont nous vous annonçons le lancement dans notre numéro 21, paru en décembre 2015) s'inscrit dans le Plan d'action du Contrat local de santé du Pays de Martigues¹.

Cinq réunions de suivi se sont échelonnées entre septembre 2015 et juin 2016, réunissant à chaque fois l'ensemble des partenaires. L'objectif de cette étude était de voir s'il est possible de conduire sur ce territoire des analyses fines (infra-communales) à l'échelle des IRIS² mêlant des données sanitaires, environnementales et socio-économiques, en termes à la fois de disponibilité des données, mais surtout en termes de pertinence. Après une phase de repérage des sources de données sanitaires compatibles avec le projet d'étude et la fourniture d'extractions anonymes par le Département d'information médicale du Centre hospitalier de Martigues, les pathologies sélectionnées (maladies coronaires, respiratoires, diabète, tumeur vessie, tumeur rénale) ont été mises en relation au sein d'une modélisation bayésienne avec 23 polluants fournis par Air PACA et 7 variables de nature socio-économique. Les résultats se présentent sous la forme d'analyses de sensibilité qui dressent, en quelque sorte, le portrait-robot de chacun des IRIS au regard des interrelations entre les 42 variables prises en compte.

Dans l'optique de cette étude de faisabilité, trois IRIS test ont été sélectionnés. Il s'agit de l'IRIS n° 101 La Lègue, situé à Port-de-Bouc, de l'IRIS n°116, La Colline, sur la commune de Martigues, et enfin de l'IRIS n°1, Centre, à Saint-Mitre-les

Remparts. Les résultats montrent que les 3 IRIS tests sont très différents tant au niveau des pathologies rencontrées dans leur population que dans leur exposition environnementale et leur contexte socio-économique.

Suite à cette étude de faisabilité concluante, tant sur la disponibilité des données, leur pertinence, que l'intérêt de les croiser, une demande de subvention émanant du Pays de Martigues a été déposée afin d'étendre les analyses à l'ensemble des trente IRIS qui composent le territoire de Martigues, Port-de-Bouc et Saint-Mitre-les-Remparts, d'approfondir les interactions perçues entre les pathologies, les polluants et le contexte socio-économique au sein de cet espace et d'intégrer, grâce à l'expertise de l'Institut écocitoyen, des données de bio-diversité et de bio-imprégnation lichéniques, marqueurs de l'impact de la pollution sur le vivant, qui permettraient de lever des facteurs de confusion.

Ces études sont particulièrement utiles aux organismes en charge de la santé, à la DREAL et aux politiques afin de savoir quels leviers d'action ils doivent utiliser, et dans quels quartiers les employer en priorité : sensibilisation des industriels pour abaisser encore plus certaines émissions dans le cadre, par exemple, de leur système de management environnemental (principe d'amélioration continue) ; prévention de certaines pathologies, en amont dans une perspective de santé publique ; mesures prises sur le plan socio-économique par les politiques locales dans les IRIS où la défaveur sociale vient se cumuler ou pas aux expositions environnementales ; détection des zones particulièrement vulnérables en raison de la présence

Les partenaires de l'étude

Soutenue par l'ARS en 2015 dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement, l'étude de faisabilité s'appuie sur l'expertise d'Air PACA, de l'Institut Ecocitoyen pour la connaissance des pollutions et du Groupe Territoire-Santé-Environnement de l'Université de Nice spécialisée, au sein de l'Unité mixte de recherche 7300 ESPACE, en démarches et méthodes de détection des interactions entre pathologies et exposition à des polluants.

de populations particulières (écoles, maisons de retraite) ; sensibilisation ciblée de la population pour adopter une certaine hygiène de vie qui tenterait de compenser les effets des polluants (consommation d'aliments antioxydants, et globalement tout ce qui favoriserait une meilleure oxygénation des cellules).

Conformément au CLS, l'objectif est de développer de la connaissance dans un but d'aide à la décision en matière de réduction des risques (mieux connaître pour mieux agir), de prévention (faire connaître pour mieux prévenir) et de prise en charge des pathologies liées à la pollution de l'air (adapter l'offre de soins aux spécificités environnementales). »

¹ Signé en février 2015 entre l'État, l'ARS, le Centre Hospitalier de Martigues et la Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues, devenue depuis Conseil de territoire du Pays de Martigues au sein de la Métropole Aix Marseille Provence

² Ilots Regroupés pour l'Information Statistique : maille de base de la diffusion de statistiques infra-communales, qui constitue une partition du territoire des communes en «quartiers» dont la population est de l'ordre de 2 000 habitants.

Maladies professionnelles

Le cadastre des risques éliminables : un outil de prévention pour la surveillance des maladies professionnelles précieux en cabinet médical

Témoignage du Dr Philippe Le Merer, médecin généraliste à Istres, médecin référent de l'APCME

Les statistiques annoncées sur les maladies professionnelles, très éloignées des réalités que nous observons sur notre territoire notamment au sein de notre association, ne reflètent que ce que les médecins déclarent, essentiellement les maladies liées à l'amiante et les troubles musculo-squelettiques. De très nombreuses MP sont totalement sous-évaluées, faute de formation et d'information en direction des médecins, qui ont pourtant pour **obligation de les déclarer**. À cela s'ajoutent les lourdeurs administratives de déclaration toujours longues, chronophages et d'efficacité imprévisible.

La santé au travail semble traitée comme une fatalité banalisée, comme si les atteintes à la santé constituaient des dégâts collatéraux inévitables de la guerre économique. Les structures en place existent (médecine du travail, CHSCT, CARSAT...) mais ne semblent **ni parler le même langage, ni même communiquer entre elles de façon efficace**. La branche inspection du travail-maladies professionnelles de la sécurité sociale est en bonne partie financée par les employeurs. Afin d'encourager ces derniers à développer la prévention, leurs cotisations sont censées être calculées en fonction des AT et MP déclarés au sein de leur entreprise. Un principe pollueur-payeur mis à mal par la sous-déclaration de ces maladies, **l'emploi de plus en plus fréquent de la sous-traitance**, et surtout par la **mutualisation trop fréquente et même quasi systématique du risque et l'utilisation excessive du compte dit « spécial »**. Faute d'identification correcte du poste de travail en cause, on préfère répartir le coût sur l'ensemble des branches, avec pour effets pervers majeurs **la perte d'information précieuse sur ces**



postes, leur non assainissement et l'absence de surveillance des travailleurs touchés par leur risque. Rien d'étonnant alors à ce que nous observions inlassablement ces MP se reproduire aux mêmes endroits. Les logiciels des caisses de sécurité sociale et de la CARSAT sont axés sur la réparation, en oubliant totalement la prévention qui, seule, permettrait de protéger les travailleurs avec, à n'en pas douter, **une économie à terme conséquente sur la branche maladie**.

Le SIC, « cadastre du risque éliminable » est un logiciel médicalisé visant à cartographier les postes de travail dangereux et les maladies reconnues y étant rapportées. Il collecte depuis trente ans les informations issues de la rencontre entre le médecin sensibilisé et son patient. Complété par les données du cartographe et des CHSCT, il permet

une description des postes de travail, des expositions et des maladies déclarées et reconnues. Ce cadastre en ligne (**sic-apcme.net**) permet de garder ces **connaissances vives, accessibles**, et surtout qu'elles ne se perdent pas. Je l'utilise au cabinet comme un outil précieux, qui m'apporte les connaissances utiles que je n'ai pas d'emblée et qui me permettent de repérer et de mieux suivre les patients à risques, d'identifier des maladies en lien avec le travail. Le SIC voudrait être un modèle pour la mise en ligne des données accessibles à tous (y compris au public), que les médecins pourraient enrichir de leurs cas. Mais, pour devenir un site actif et dynamique, les moyens financiers supplémentaires manquent cruellement, malgré une reconnaissance encourageante de l'InCa (NDRL : cf. MepM19) et de la Cour des comptes (NDLR : cf. page ci-contre). >>>

APCME : Le cadastre des maladies professionnelles exemplaire pour la Cour des comptes

» **Marc Andéol,**
coordinateur APCME

« Le rapport de décembre 2015 de la Cour des comptes sur **les politiques publiques de lutte contre la pollution de l'air** constate qu'il n'existe pas en France de politique clairement structurée en la matière, mais un empilement de dispositifs hétérogènes, applications de directives européennes.

« *Les connaissances des effets des polluants sur la santé humaine ont été souvent acquises par l'analyse des pathologies liées aux expositions professionnelles (...). Les responsables des cellules interrégionales d'épidémiologie rencontrés ont regretté de ne pas parvenir à établir, en dépit de possibilités ouvertes par les textes, un accès aux données de la médecine du travail à des fins épidémiologiques. Le cadastre des maladies professionnelles établi depuis les années 90 sur la zone de Fos-Étang de Berre par l'Association pour la Prise en Charge des Maladies Éliminables apparaît à cet égard exemplaire.* »

L'APCME a mis en place un logiciel informatique qui permet, grâce à Google Earth, de visualiser l'environnement de travail des patients et une meilleure prise en charge des maladies susceptibles d'avoir un lien avec leur environnement de travail.

Parce que la prévention est bien plus importante que l'indemnisation, le tableau de bord du SIC ne se limite

pas au dénombrement des personnes exposées, des maladies déclarées et des maladies reconnues. Il suit la situation de chacun des postes de travail dont la nocivité a été révélée par les cas pris en charge dans le réseau (cf. <http://sic-apcme.net>) : Il recense les postes de travail « connus » (unités élémentaires d'exposition en cause dans la reconnaissance d'au moins une maladie professionnelle). Parmi ces **postes de travail connus**, il dénombre ceux qui sont encore actifs.

Pour les postes de travail actifs ayant donné lieu à une reconnaissance de maladie



professionnelle, il recense le **nombre d'enquêtes CHSCT** connu ; ceux pour lesquels il y a eu une intervention corrective permettant de réduire le risque et ceux pour lesquels il y a eu non seulement une **intervention corrective** mais également un contrôle sur la santé des personnes exposées permettant d'affirmer, par ses résultats, **que le risque a été éliminé.** »

Pour plus d'informations, consultez le **rapport 2015 de l'APCME** : www.apcme.net/theme/Produits/telechargement/RapportsAPCME/Rapport2015.pdf

APCME et CHS-CT : travail en commun pour un objectif commun, la sécurité des salariés

» **Jean-Philippe Murru,** secrétaire du CHSCT Kem One Fos-sur-Mer, animateur collectif Étang de Berre CHSCT

« Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) vise à protéger la santé et la sécurité des salariés de l'entreprise. Chez Kem One, nous avons deux sites classés amiante : Fos-sur-Mer et Port-de-Bouc. Depuis vingt ans, nous travaillons avec l'APCME car leur philosophie et leur intitulé « Association médicale pour la prise en charge des maladies éliminables » nous correspondent tout à fait. L'APCME prend en compte nos vraies problématiques de travail et considère comme nous que la maladie professionnelle ne doit pas être une fatalité. Le CHSCT, par ses enquêtes, et le SIC ont en commun deux objectifs majeurs : la prévention, qui doit passer par l'assainissement du poste de travail en cause et la publication des

postes nocifs. Assainir les postes à risques est beaucoup plus important que l'indemnisation en soi.

Le cadastre du risque avéré est un outil de traçabilité collective du risque, c'est un cadastre sélectif où seuls les postes de travail ayant déjà causé des cas de maladies professionnelles reconnues figurent. Ce logiciel représente un magnifique outil de partage. Nous y avons certes un accès restreint car les données médicales doivent rester strictement réservées aux médecins, mais nous pouvons y rajouter les résultats de nos enquêtes sur certains postes de travail, ce qui a déjà permis la réalisation de travaux et d'assainissement des postes en question.

En cas de maladie déclarée, la CARSAT

doit effectuer une enquête sur la réalité du poste de travail et interpelle la direction de l'entreprise sans en informer les élus du CHSCT, d'où la nécessité de faire évoluer le droit : nous voulons être informés au plus tôt de la déclaration pour pouvoir déclencher l'enquête du CHSCT. Ce dysfonctionnement n'est pas le seul : **toute la procédure d'instruction du dossier est aujourd'hui uniquement axée sur l'indemnisation individuelle et non la certification de l'assainissement du poste de travail en cause.** L'organisme qui indemnise doit identifier les postes de travail qui causent ces maladies mais n'est pas tenu de publier la liste des postes qui ont été assainis après indemnisation, ce qui ne nous garantit pas qu'ils l'aient été. »

Permanence des soins et démographie médicale



Dr Alain Perez,
médecin généraliste libéral
à Port-de-Bouc

Médecins en Pays de Martigues :
Vous êtes président de l'association des Médecins de garde de Port-de-Bouc, quel en est son fonctionnement ?

La permanence des soins est une mission de service public inscrite dans la loi, gérée par l'ordre des médecins quand ceux-ci sont volontaires, et réquisitionnés par la préfecture si ce n'est pas le cas. Tout comme la Maison médicale de garde de Martigues (MMG), nous fonctionnons le samedi de 14 à 20 h et le dimanche de 8 à 20 h. Après la démission des médecins de la mutuelle, nous avons été confrontés à une surcharge de permanences. C'est pourquoi nous demandons l'intégration au tour de garde des trois nouveaux médecins du Centre de consultations du CHM ouvert l'année dernière sur la ville et de ceux de la mutuelle. Je regrette que la municipalité n'ait pas fait le

choix de la création d'une Maison médicale de garde sur Port-de-Bouc à la place du Centre de consultations du CHM. Cela aurait permis au public de l'extérieur de connaître notre ville et de la rendre plus attrayante aux yeux de jeunes médecins en recherche d'installation.

MepM : *Vous êtes aussi investi dans la mise en place de formations relevant du Développement professionnel continu (DPC) ?*

Après mon installation en 1992, j'ai rapidement senti le besoin d'échanges avec des confrères. En 1994, nous avons créé l'association des Médecins du Golfe dont je suis vice-président et le docteur Laurent Chekroun (la Mède) président. Bien que notre association ne puisse pas valider les DPC, elle propose tous les mois des soirées de formation avec des spécialistes intervenant bénévolement. Afin de nous tenir informés sur l'actualité, nous abordons des thèmes comme le cancer de la prostate, le diabète... ou d'autres sujets plus en vogue : hypnose, nouvelle Loi Santé.

MepM : *La démographie médicale est en baisse sur notre territoire. Un nouveau médecin généraliste a cessé son activité en janvier 2016 aux Amarantes. Comment voyez-vous la situation médicale sur Port-de-Bouc ?*

Depuis une vingtaine d'années, le contexte de démographie médicale a changé : après la période de pléthore médicale des années 80, une période de décroissance rapide des densités médicales a suivi, notamment après la diminution du *numerus clausus*. La désertification médicale s'installe sur notre territoire et pas seulement sur Port-de-Bouc. Nous sommes une génération de médecins généralistes installés sur

Martigues et Port-de-Bouc dans les années 90 et, d'ici quelques années, nous partirons à la retraite. Depuis dix ans, on constate l'inégale répartition géographique de l'offre de médecine générale et l'aggravation de disparités ne permettant pas l'équité de l'accès aux soins. Nombre de médecins partant à la retraite ont du mal à trouver des successeurs. Les jeunes médecins plébiscitent les grandes villes. J'ai l'impression qu'à l'heure actuelle ils ne souhaitent pas s'installer immédiatement et qu'ils le font plus tard que leurs aînés. L'écart de plus en plus important

Depuis dix ans, on constate l'inégale répartition géographique de l'offre de médecine générale et l'aggravation de disparités ne permettant pas l'équité de l'accès aux soins.

entre l'année de thèse et l'année d'installation est constaté. Cette évolution est sans doute liée à une plus forte fréquence des remplacements et des vacances salariées avant l'installation. Au début de ma carrière, quand un médecin généraliste exerçait à l'hôpital, il n'avait pas la sécurité de l'emploi. Il était rémunéré à la vacation, alors qu'aujourd'hui il est possible d'avoir un déroulement de carrière. La médecine s'est ouverte aux femmes qui préfèrent souvent un travail à mi-temps ou s'associer à plusieurs. Les jeunes souhaitent concilier carrière professionnelle et épanouissement personnel dans un cadre de vie de qualité. Les maisons de santé pluri-professionnelles ou les cabinets de groupe portant un projet collectif correspondent mieux à leurs aspirations en leur permettant de trouver un équilibre entre vie familiale et professionnelle.